

Newsletter

DU 11 AVRIL 2025



MAIRIE DE POCE SUR Cisse

Site
Officiel

Scannez ce QR code et accédez au
portail de vos démarches en ligne





AGENCE POSTALE
COMMUNALE



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Votre Agence Postale Communale sera fermée pour congés

du lundi 14 avril

au vendredi 18 avril 2025 inclus.

Vos lettres et colis seront disponibles au Bureau de Poste
20 quai du Général de Gaulle - 37400 AMBOISE

Merci de votre compréhension.





Le futur quartier de la Vouellerie se dessine avec vous !



Bienvenue aux ateliers de concertation !

Imaginons ensemble ce futur lieu de vie. Que vous soyez futurs voisins, intéressés à y habiter ou simplement curieux, votre avis compte !

Atelier 1 : 21 janvier – 18h30

> Habiter la Vouellerie en 2035 :
en maison ou en appartement, en habitat participatif, en béguinage, en ilot jardin ?

Atelier 2 : 25 février – 18h30

> Semons les graines de la vie de quartier de la Vouellerie !

Atelier 3 : 22 avril – 18h30

> Concevoir son lieu de vie :
Quel cadre définir pour les futurs logements et jardins ?

Inscrivez-vous dès maintenant

Rendez-vous sur le site internet de la commune ou en flashant le QR code pour vous inscrire et participer aux ateliers.



VIDE-GRENIER BROCANTE

11 MAI

**POCE / CISSE
COMITE D'ANIMATION**

Inscription: 06 04 03 01 47

et

Cordonnerie INTERMARCHE POCE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Contact : com.animepoce@outlook.fr

**AUCUN EMPLACEMENT NE SERA
ATTRIBUE LE JOUR MEME**

L'élagage à proximité des lignes électriques

Un enjeu de sécurité et qualité de la fourniture d'électricité

Le réseau d'électricité public est un bien commun. La végétation aux abords des ouvrages électriques peut avoir un impact et perturber ou priver d'électricité les clients alimentés par ce réseau (chutes d'arbres ou de branches lors des aléas climatiques, risque d'incendie). L'élagage est de la responsabilité d'Enedis mais aussi des propriétaires. Voici quelques repères et conseils de prudence pour vous aider à y voir plus clair sur ce sujet.

Végétation en domaine public ou privé : qui doit élaguer ? À quelles distances ?

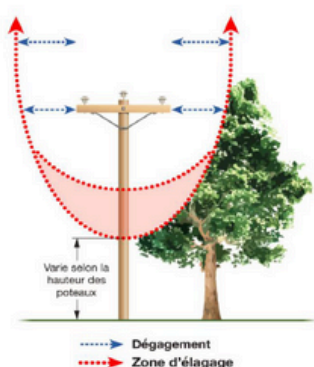
- Si la ligne électrique est en en domaine public et que la végétation d'une parcelle privée est trop proche de la ligne, il revient au propriétaire de faire le nécessaire après avoir demandé une DT DICT (norme NF-C.11-201)
- Si la ligne électrique est en domaine privé, et antérieure à la végétation, Enedis aura la charge de l'élagage. Les élagueurs sont alors missionnés pour cela et vous préviennent avant toute action.
- Les distances de sécurité (entre 3 et 5 mètres) sont précisées dans la norme NF C 11-201, et dépendent de la tension délivrée et de la nature des cables.

Quelques conseils

- Si vous êtes propriétaire ou occupant, vous pouvez élaguer vous-même votre végétation ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais. Au préalable il convient de faire une DT DICT (déclaration de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux) sur le site www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr,
- Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances de sécurité.
- Soyez prévoyants, entretenez la végétation avant qu'elle soit trop près des lignes.

L'élagage, une responsabilité d'Enedis et des propriétaires

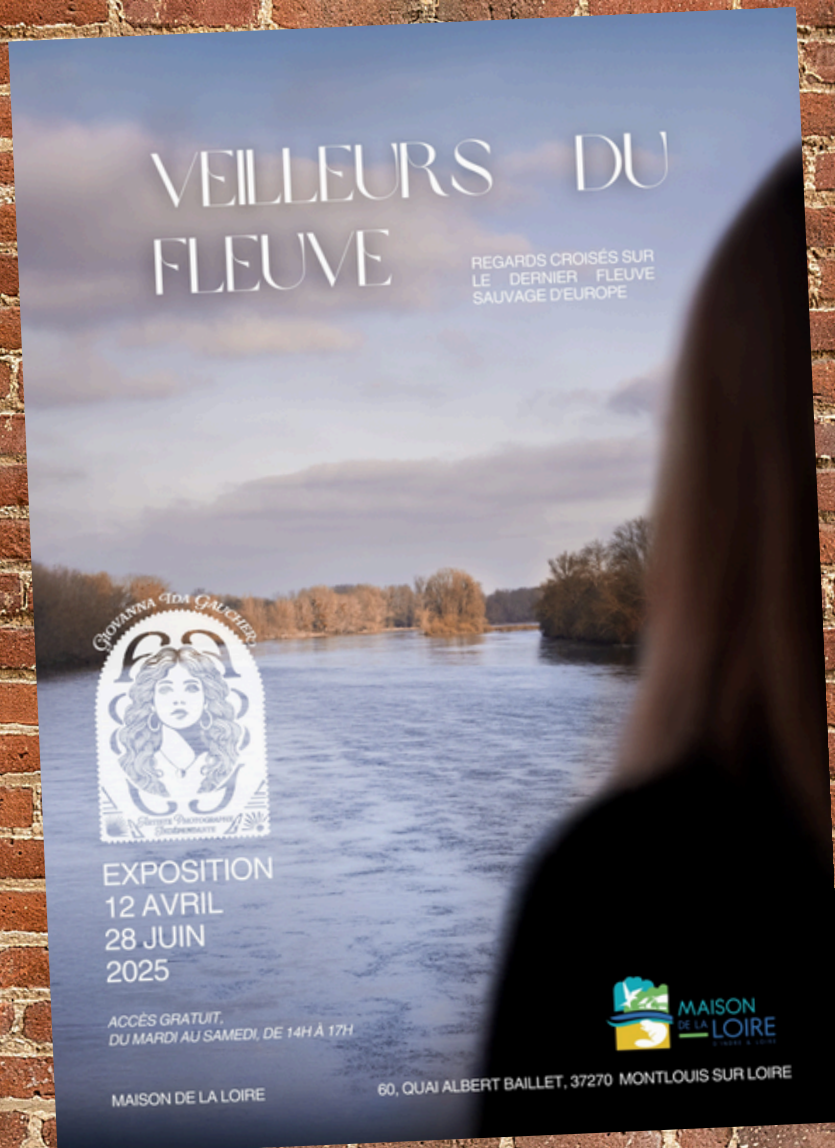
- En domaine privé, un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au delà des distances réglementaires de la ligne, peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.
- Lorsque des tiers endommagent des ouvrages électriques de manière intentionnelle, accidentelle, ou par négligence (défaut d'entretien), Enedis peut demander réparation des préjudices subis conformément aux articles 1240, 1241, et 1242 du Code civil.



Plus de détails dans la brochure dédiée que vous trouverez sur le site enedis.fr

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

Ça se passe près de Pocé...



VEILLEURS DU
FLEUVE

REGARDS CROISÉS SUR
LE DERNIER FLEUVE
SAUVAGE D'EUROPE

GIOVANNA TORI GALVETTI

EXPOSITION
12 AVRIL
28 JUIN
2025

ACCÈS GRATUIT,
DU MARDI AU SAMEDI, DE 14H À 17H

MAISON DE LA LOIRE

60, QUAI ALBERT BAILLET, 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE